

## **Comptes-rendus des ateliers d'échanges**

---

### **Atelier n° 1 : Arts de la rue et Intercommunalité**

Quels territoires ? Quels partenariats ? Quels rituels ?  
(rapporteur : Bastien Penvern)

Au nombre de participants, ce ne fut pas l'atelier le plus populaire, l'intercommunalité reste peut-être pour beaucoup une notion absconse alors qu'elle représente une des solutions au désengagement de plus en plus avéré de l'Etat au détriment d'une politique culturelle dynamique et novatrice dont les Arts de la Rue représentent assurément une des formes les plus populaires.

Les débats sont menés par Claude Morizur et dès le départ, un tour de « banc » est proposé afin que chacun se présente et puisse exprimer sa motivation à participer à ce débat.

Après un premier tour de table où témoignent des représentants de compagnies, beaucoup disent leur difficulté à mener leur projet, qu'il faille toujours convaincre les élus de la pertinence d'un développement d'un territoire par la présence d'une équipe artistique.

Pérenniser les actions existantes grâce à la mutualisation des moyens et un élargissement des publics représente un autre enjeu de l'intercommunalité ; Renforcer l'identité communautaire.

Yannick Besnier, président de l'Association des « Mordus de la Rue », remarque parmi tous les témoignages, la récurrence d'un fait ; « convaincre les élus ». A son tour, il témoigne de l'expérience de la création d'un Festival faisant travailler une communauté de 28 communes, Le Mai des Arts dans la Rue. Il nous rappelle qu'un élu, avant d'être un bailleur de fond, est un citoyen, sensible et capable de ressentir des émotions. Il partage sa méthodologie pour faire en sorte que le maire ne soit plus à convaincre mais soit en demande. Une connaissance parfaite du territoire est nécessaire afin d'identifier les relais associatifs, économiques et sociaux. Ces « forces vives » deviennent les passeurs pour que les habitants s'approprient le projet dont un mode d'emploi simple s'incarne dans un rituel, la remise d'un trousseau de clef, rituel qui renforce aussi l'adhésion des édiles au projet, « quel maire aura la plus grosse clef ? »

Le temps est un élément primordial de la réalisation de tous projets, le temps d'associer les habitants au développement du projet, le temps qu'ils deviennent force de persuasion...

Nous sommes tous d'accord que les compagnies sont précurseur d'un travail sur le territoire et qu'elles peuvent donc apporter des solutions grâce à leur expérience.

Une incantation : Se regrouper pour que les différences deviennent complémentarités...

## **Atelier n° 2 : Communes et accueil d'équipes artistiques en résidence**

Quelles conditions à réunir ?

(Rapporteur : Pierre Bonnaud)

Pour démarrer, nous avons précisé ce que nous entendons par « résidence », puisque ce terme regroupe des pratiques très diverses.

Par résidence, nous entendons « période de création artistique d'au moins une semaine, avec une notion d'échange ». C'est un peu flou et partial, mais ça permet d'y voir plus clair, tout du moins pour cet atelier.

Nous : une vingtaine de personnes : responsable d'office culturel, marionnettiste, conteur, comédien, artiste en voie de professionnalisation, danseur, élu en zone rurale, représentante d'Art Vivant, étudiante en DESS... témoignons de nos expériences. Sydney mène le débat.

Il apparaît tout d'abord que les différents partenaires peuvent avoir un problème d'identification : Qui est susceptible d'accueillir ? Qui veut venir chez moi ?

Elus et artistes se cherchent mais ne se trouvent pas toujours.

Les solutions : se déplacer, faire confiance à son flair, à ses coups de cœur.

La liste rue peut également être une bonne passerelle de circulation de l'info.

Une fois la procédure de résidence engagée, il convient de bien anticiper le partenariat.

Les artistes sont souvent partagés entre l'envie de rencontrer les locaux et la nécessité de s'immerger dans le travail de création. De même, les accueillants sont souvent intrigués par le travail en résidence. Il est important de spécifier les périodes d'interaction avec le public et les zones de travail pour éviter la dispersion.

Un public sensibilisé en amont sera plus réceptif lors d'une rencontre.

La presse locale peut aider à communiquer sur ces gens d'ailleurs, qui s'implantent ici pour un certain temps.

Ailleurs est d'ailleurs un maître mot de la résidence. On se déplace pour bousculer ses habitudes, se déconnecter du quotidien, se nourrir d'une ambiance, d'atmosphères, de petits riens... finalement très porteurs.

Les résidences les plus appréciées sont celles qui proposent un accompagnement sur le long terme, puisqu'un spectacle est rarement abouti après une seule résidence.

Plusieurs périodes de travail, plus ou moins espacées dans le temps, permettent de laisser le temps à la création de prendre son envol, déployant les ailes de la diversité culturelle (surtout s'il y a des préachats).

N'en oublions pas pour autant la dimension juridique.

Les artistes sont-ils payés en résidence ?

Souvent, non, mais normalement, oui !

La législation du travail exige que sur une semaine, les personnes en travail de création soient rémunérées sur une base de 35 heures...

D'où la nécessité, dans un contexte juridique de plus en plus pointilleux, d'anticiper une somme servant à réaliser des cachets sur la période donnée. Tout le monde est conscient que ce n'est pas évident, mais l'inspection du travail n'est que très peu sensible à ce genre d'arguments, qu'on s'en dise !

Et puis n'oublions pas non plus l'assurance.

L'ensemble des présents semblaient avoir besoin d'informations de bases non seulement pour une définition de la résidence mais sur les méthodes de choix, de durée, de mode d'accueil, licence ou non, etc... A ce sujet il est important de noter la réflexion de l'élu de Port Louis, qui indiquait son besoin de retour sur sa commune lors d'une résidence (présentation publique du travail des artistes sous une forme ou une autre) pour justifier l'utilisation de l'argent public (logement, nourriture, frais d'accueil, etc...) auprès de ces élus mais aussi auprès de ces administrés qui n'hésitent à lui demander des comptes...

Il a été aussi signalé l'importance de la préparation en amont entre la compagnie et l'accueillant, ne pas hésiter à poser toute les questions et surtout à rendre contractuel l'ensemble des décisions et des modalités de la résidence. L'importance de l'écrit, du contrat est apparu comme un élément fondamental de la qualité d'une résidence.

Curieusement, il a également beaucoup été question de nourriture dans nos discussions. Élément moteur de la création dans l'inconscient collectif ?

Toujours est il que le repas, moment privilégié d'échange, peut être une très belle passerelle de rencontre, comme en témoigne l'expérience de Sydney, qui lors d'une semaine de résidence, a mangé avec sa compagnie dans 5 endroits différents : en centre social, chez l'habitant, etc... Une excellente façon de tisser du lien !

En conclusion, les résidences sont, si on les organise bien, une très belle façon de sensibiliser un public au travail de création. De leur côté, les artistes y trouvent une « bulle » fertile en créativité. La notion d'accompagnement prend alors tout son sens, puisque ce ne sont pas seulement les élus, mais également la population qui accompagne par son intérêt cette aventure qu'est la création d'un spectacle.

On peut même avancer qu'il y a là une des clefs du renouvellement du public pour les années à venir.

A nous de jouer !

### **Atelier n° 3 : La rue est-elle une scène comme les autres ?**

Quelles programmations ? Quelles contraintes ? Quel rapport au public ?

(Rapporteur : Gilles Binet)

La quarantaine de personnes présentes montrent bien l'intérêt porté à la question

grands thèmes abordés :

Pourquoi dans la rue?

les artistes et les programmeurs présents s'accordent pour présenter les arts de la rue comme un accès possible aux spectacles pour des gens qui n'y vont pas, répondant à des demandes culturelles, sociales et touristiques. Les artistes veulent affirmer leur spécificité par rapport au secteur des salles. On note la tentative de récupération par le théâtre de salle des formes émergentes de la rue. Ex: Hip-Hop. S'opposent des artistes revendiquant leur origine dans « la manche du cracheur de feu », d'autres voulant surtout s'en démarquer pour affirmer la structuration des arts de la rue. Tous en tout cas revendiquent l'espace public comme une scène difficile mais formidable.

Où dans la rue ?

Les contextes et les cadres, les lieux et les publics sont extrêmement variés, les festivals sont des cadres privilégiés avec un public connaisseur et habitué mais ne représentent pas du tout l'essentiel des programmations. Ils ne sont pas toujours non plus les cadres permettant aux artistes d'aller vers des publics nouveaux. L'art de la rue revendiquant ce rôle ne prétend pas vouloir toucher tous les publics mais répondre à une demande (ou un besoin) qui est estimé énorme tant par les organisateurs potentiels que par les artistes.

Les partenaires pour le montage de projets de manifestation dans la rue ?

Les programmeurs comme les compagnies doivent rencontrer des services très nombreux et divers pour qu'un projet puisse se monter. Il existe un manque de compétence des services techniques (et autres) sur ce sujet précis. Il faut donc beaucoup discuter, expliquer et convaincre. Un projet développé par la fédération des arts de la rue dans le cadre des commissions de travail du temps des arts de la rue étudie un guide et une charte destinés aux compagnies comme aux services concernés. Il est exprimé la crainte que cette charte soit une réglementation de plus. Les réglementations multiples étant déjà souvent des freins au développement de projets.

La conclusion est que tout projet demande beaucoup plus d'énergie et de temps de mise en place dans la rue que dans les salles. Cette limite est aussi sa qualité principale puisqu'elle implique beaucoup de rencontres, donc des échanges, notion qui est au cœur de la création artistique.

En conclusion, on note que les difficultés sont grandes mais les challenges nécessaires et passionnants. On affirme surtout qu'il est possible d'inventer des événements, des manifestations aux formes nouvelles, et que, pour cela, les partenaires privilégiés des organisateurs sont les artistes de rue et les lieux de fabrique qu'il ne faut surtout pas hésiter à solliciter pour des conseils.